

70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948

Dans les locaux de l'église protestante unie d'Enghien

Samedi 13 octobre 2018 à 14 h

171 avenue de la Division Leclerc
95880 Enghien-les-Bains

Geneviève Colas



Coordinatrice du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » pour le Secours Catholique animera une conférence-débat dans le cadre du rassemblement régional de l'ACAT île de France Nord-Est.



L'Esclavage moderne,
Une réalité dans notre pays.
Il est temps d'en parler...



Plus de 150 millions d'enfants sont contraints de travailler soit plus d'un enfant sur 10 dans le monde.

**A 18 h, célébration œcuménique
au temple d'Enghien
155 avenue de la division Leclerc**

CONTRE www.contrelatraite.org
LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS





Geneviève Colas, après quelques années dans l'enseignement, a rejoint le Secours Catholique – Caritas France en 1985. D'abord chargée de la lutte contre la pauvreté des enfants et de la solidarité des jeunes sur le territoire français, elle a ensuite promu la sensibilisation en France à l'action internationale. En tant que responsable du partenariat et du plaidoyer en Europe, elle a collaboré au développement du réseau Caritas et de ses partenaires dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, pour la justice et la paix. Des missions dans plus de 70 pays l'ont ouvert, auprès des plus vulnérables et exclus, à diverses réalités dans les domaines de

l'éducation, la justice, l'enfance, la lutte contre la traite. Assesseur pendant 20 ans, et toujours administrateur ad hoc, au Tribunal pour enfants de Nanterre, elle a aussi une solide expérience de terrain auprès de publics vulnérables.

Elle a créé et coordonne, pour le Secours Catholique-Caritas France, le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » rassemblant 26 associations. Membre de la plate-forme de la société civile contre la traite des êtres humains créée par la Commission européenne, engagée dans des projets avec le Conseil de l'Europe et point focal « Traite des êtres humains » pour Caritas Europa elle est impliquée dans le pilotage du réseau mondial Coactnet coordonné par Caritas Internationalis et rassemblant des associations de tous les continents.

Elle intervient régulièrement à l'ONU sur des questions touchant aux droits de l'Homme : comité des droits de l'enfant, examen périodique universel, sommet mondial pour les migrations, pactes mondiaux migration et réfugiés, rapport traite des êtres humains au Conseil des Droits de l'Homme.

En mars 2011, elle a été nommée Chevalier des arts et des lettres. En novembre 2017, elle est devenue membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme(CNCDH).

La traite des êtres humains : les idées reçues aveuglent, ouvrons les yeux !

À l'occasion de la 11^{ème} Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (le 18/10/2017), la CNCDH a publié une brochure à destination des lycéens sur les préjugés et idées reçues liées à la traite et à l'exploitation des êtres humains. « Les idées reçues t'aveuglent, ouvre les yeux » pour sensibiliser et informer les jeunes : ces fausses idées sont ensuite déconstruites pour rétablir la vérité sur certains phénomènes (traite des êtres humains, racisme, handicaps..)

La déconstruction des préjugés et des idées reçues est au cœur de la mission d'éducation aux droits de l'homme menée par la CNCDH. C'est en effet un moyen efficace de faire connaître et respecter les droits de l'Homme qui ne valent que s'ils sont exercés, donc connus de tous. En France, la traite des êtres humains est un phénomène qui paraît lointain - encore trop méconnu et sous-estimé - mais il existe !

Pour lutter et agir, il importe de donner plus de visibilité afin de sensibiliser, d'informer, pour être en mesure de dénoncer, d'agir pour prévenir et lutter contre la traite et l'exploitation des êtres humains et de rétablir la vérité sur ce phénomène.



Manifestation de membres de l'Acat, le 10 décembre 2017 au Trocadéro contre l'esclavage en Lybie



Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes » article 4
« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » article 5